CAPa JP

Certificat d'aptitude professionnelle agricole

Jardinier Paysagiste en 1 an

Niveau 3 – N° fiche RNCP 38386
Formation en Apprentissage

Comment s'inscrire ?

- nantes-terre-atlantique.fr
- ypareo.julesrieffel.com
- secrétariat du CFA
  ↪02.40.94.86.08
  ↪cfa@nantes-terre-atlantique.fr

Quand s'inscrire ?

A partir de février 2024
Début de formation : septembre 2024

CFA Nantes Terre Atlantique
Site Jules Rieffel
5 rue de la Syonnière – CS 60117
44817 ST HERBLAIN

D'autres informations sur notre site Internet

Chiffres clés

Taux de réussite aux examens juin 2023 : 100%

Taux d'insertion professionnelle 2021-2022 à 6 mois :
67% poursuivent des études
8% sont en emploi

Taux de satisfaction 2022-2023 : 85%

Certification du Ministère de l'agriculture
Arrêté de création du 10 juin 2015

NANTES TERRE ATLANTIQUE
APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

CFA Centre de Formation d'Apprentis

Certifié Qualiopi et Qualiformagri

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) est un diplôme de niveau 3. Il s'agit du premier niveau de qualification professionnelle préparant à des emplois d'employés qualifiés. Cette qualification sera utilisée selon les territoires soit pour l'emploi salarié, soit pour une activité d'indépendant.

Le secteur du paysage se compose principalement des entreprises de travaux paysagers du secteur privé et des services en charge des jardins et espaces verts des collectivités territoriales. Ce secteur, socialement rattaché à l'agriculture, est relié aux secteurs de l'urbanisme et du bâtiment.

Le secteur du paysage et son métier de base, ouvrier du paysage ou jardinier, ont fortement évolué ces vingt dernières années. Ainsi, les acteurs du paysage doivent composer avec un contexte marqué en particulier par le renforcement de la réglementation dans le domaine de la protection de l'environnement et de la prévention des risques naturels et professionnels.

L'emploi salarié du secteur se répartit de manière sensiblement équivalente entre ses deux composantes principales : les entreprises de travaux paysagers et les services jardins espaces verts (JEV) des collectivités territoriales. Ces structures réalisent traditionnellement deux catégories d'activités principales : les travaux d'aménagement et les travaux d'entretien des espaces verts ou des jardins.

L'ouvrier du paysage aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés. Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages, …). Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés.

OBJECTIF DE FORMATION

Compétences professionnelles
CP4 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
CP5 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
CP6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
CP7 : Gérer une zone ornementale en gestion différenciée.

CONTENU DE LA FORMATION

MP1 : Economie d'entreprise
MP2 : Maintenance des matériels
MP3 : Mise en place d'aménagements paysagers / Sciences et techniques professionnelles
MP4 : Travaux d'entretiens paysagers / Sciences et techniques professionnelles
MIP : Multiplication des végétaux, plantation des vivaces et entretien des massifs, paillage

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

BPA Travaux Aménagements Paysagers en 1 an, BP Aménagements Paysagers, Bac professionnel Aménagements Paysagers

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre âgé de 15 à 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs avec une RQTH.
L'admission en formation CAPa Jardinier Paysagiste en 1 an se fait après l'obtention d'un diplôme supérieur ou équivalent au CAP (CAP, BPA, BAC……) pour bénéficier d'une Validation Académique dans les modules généraux. Après passage de tests et entretien individuel, un dossier d'inscription vous est remis. L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

ADAPTATION DU PARCOURS DE FORMATION

Formation accessible aux personnes en situation de handicap reconnu ou non.
Un référent est dédié à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
Parcours individualisé possible selon diplômes, expériences et validations antérieures, construit à partir des conclusions des actions conduites lors des phases de recrutement et de positionnement.
Un accompagnement spécifique est mis en place par les référents et l'équipe pédagogique pour permettre la réussite de chaque projet de formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Au Centre de Formation : 420 heures de formation en enseignement technique et professionnel (30 semaines de 2 jours)

Chez le maître d'apprentissage : par alternance, environ 175 jours (35 semaines), l'apprenti acquiert les gestes professionnels du métier.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, autoformation tutorée, Accompagnement personnalisé pour acquérir les gestes professionnels de base, Travaux Pratiques, Visites…

MODALITES D'ÉVALUATION-OBTENTION DU DIPLOME

Les compétences et connaissances seront évaluées à partir de situation pratiques, nécessitant un travail écrit et/ou une explication orale par des passages de Certificatifs en Cours de Formation (CCF) et une épreuve ponctuelle terminale. Pour obtenir le diplôme du Capa il faut obtenir une moyenne de 10/20.
Il n'est pas possible de valider par bloc de compétence.

TARIFS

Coût de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur.
Frais de gestion de 45 € à la charge de l'apprenti.
Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet

RÉMUNÉRATION

Minimum légal (le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel)

	15 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC

CFA NANTES TERRE ATLANTIQUE
Centre de formation par apprentissage
Site Jules Rieffel
5 rue de la Syonnière
CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN
Tél. : 02 40 94 86 08
cfa@nantes-terre-atlantique.fr
www.nantes-terre-atlantique.fr

Avec le soutien de
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
RÉGION PAYS DE LA LOIRE
ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT
Membre de : Génération GRAND'R